



Augmentation loyers locataires

Par sev84

Bonsoir,

Je loue un appartement depuis Mars 2012 et nous n'avons jamais fait d'augmentation de loyer, bien que stipulé dans le contrat que le loyer était révisable chaque année.

Je souhaite faire une augmentation de loyer cette année mais je ne sais pas sur quoi m'appuyer, avec les textes sur la loi Alur de 2014, les textes sont "flous"

Est ce que je dois m'appuyer sur l'indice du 4ème trimestre 2011 ou sur l'indice récemment publié ??

Merci de votre aide!